



H. 2 25
 B. 2 25
 Berne, 27 Février 1866

Au d^l Depart: 27 Février

Gen 1, III, 66.

Küssel

Le soussigné, Envoyé Extraordinaire
 et Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté
 le Roi d'Italie, a reçu du Gouvernement
 Italien l'ordre de donner communication
 et de laisser à Son Excellence le Président
 de la Confédération Suisse, copie de la
 dépêche ci-jointe, touchant les déterminations,
 les vues et les intentions du Cabinet Italien
 sur le percement d'un tunnel à travers
 les Alpes Helvétiques.

Le choix du Gouvernement Italien
 ayant été fixé sur le Mont Saint-Gothard,
 le Ministre des travaux publics n'a point
 tardé à présenter aux Chambres Italiennes
 un projet de loi, dans le but de pourvoir au
 paiement des subsides indispensables à la
 réussite du projet. Le Gouvernement a le 25 de
 ce mois demandé au Parlement l'autorisation

à Son Excellence, Monsieur Küssel
 le Président de la Confédération Suisse



de concourir aux subsides, dans le cas où
les autres pays intéressés ne refuseront pas
d'y apporter aussi leur concours effectif.

Le Soussigné, en exprimant à
Son Excellence Monsieur Krüsel toute sa
satisfaction pour les résultats favorables
que promettent les décisions du Gouvernement
Stalien, et ce d'autant plus d'un autre côté
de l'intérêt que la Suisse ne manquera
pas de contribuer à cette entreprise, saisit
cette occasion de lui renouveler les assurances
de sa plus haute considération.

Terenzio Mamiani

Christburg: Anstaltung der Note.

Abgefragt von dem Gottshardt. Comité
für Abfrage der heiligen Notizen von dem
Regierungsrat.

Bern den 1. März 1866.

Der Regierungsrat
der eidg. Regierung des Jura:

Mut.